

BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 :

Descriptif	Bailleur	Locataire
Entremise et négociation	30,00 € TTC	0,00 € TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	65 % du loyer H.C.	65 % du loyer H.C. <i>Dans la limite de 10 € TTC / m² de surface hab.</i>
Etat des lieux vide	20 % du loyer H.C.	20 % du loyer H.C. <i>Dans la limite de 3 € TTC / m²</i>
Etat des lieux meublé	30 % du loyer H.C.	30 % du loyer H.C. <i>Dans la limite de 3 € TTC / m² de surface hab.</i>

Locaux de droit commun / Commerciaux / Industriels / professionnels :

1 mois de loyer Hors Charges à la charge du locataire

Garage : 100,00 € TTC à la charge du locataire

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires de Gestion :

8,40 % T.T.C par mois, maximum sur le montant des encaissements perçus par l'agence

Garantie des loyers impayés (G.L.I.) :

2,50 % TTC par mois sur le montant des encaissements perçus par l'agence

Permis de louer auprès des Mairies : 20,00 € TTC / déclaration

Aide à la déclaration : 20,00 € TTC par an

Gestion Parties Communes d'une monopropriété : 30 € TTC par mois

Vacation :

Suivi de sinistres et gros travaux (*incendie, dégât des eaux ...*), suivi des diagnostics et travaux associés, participation aux expertises ou à une assemblée générale, montage d'un dossier ANAH et tout ce qui ne rentre pas dans le cadre de la gestion courante : 72,00 € TTC de l'heure

Autres prestations :

Frais d'acte pour Habitation :	150,00 € TTC (<i>facturé au demandeur</i>)
Frais d'acte pour locaux :	300,00 € TTC (<i>facturé au demandeur</i>)
Estimation :	150,00 € TTC
Frais de clôture de dossier :	150,00 € TTC

HONORAIRES DE TRANSACTION T.T.C

A la Charge du VENDEUR

(*pour un prix de vente honoraires compris*)

De 0 € à 89 999 € :	9% du prix de vente <i>avec mini de 2500 €</i>
De 90 000 € à 149 999 € :	7 % du prix de vente
De 150 000 € à 279 999 € :	6 % du prix de vente
De 280 000 € à 399 999 € :	5 % du prix de vente
A partir de 400 000 € :	4 % du prix de vente

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TVA au taux en vigueur au 1^{er} Janvier 2023 : 20.00 %

Tarifs au 03/04/2023